

Liberté Égalité Fraternité

Affaire suivie par:
Carole POIDEVIN
Secrétariat de Direction
Tél. 02 31 97 15 65
Mél. ce.0141271f@ac-normandie.fr

Collège Jean Monnet 28 avenue de la Redoute BP 122 14150 OUISTREHAM Collège Jean MONNET
Ouistreham

Ouistreham, le 28 mars 2024

La Principale

Aux

Parents d'élève de CM2

Objet : dossier de candidature pour la Section Sportive Voile

Madame, Monsieur,

Le collège Jean Monnet propose un enseignement de la voile. Il est compris dans l'emploi du temps et les horaires habituels des élèves pour une durée de 3 heures. L'entrée en Section Sportive Scolaire Voile est contingentée.

Lorsqu'un élève entre dans la section, il s'engage pour 4 années de pratique assidue aussi bien dans les entraînements hebdomadaires que dans les compétitions et s'engage à participer aux divers projets pédagogiques liés à l'activité.

Nous avons demandé à la Direction de l'école de votre enfant de bien vouloir remettre ce dossier à tous les élèves intéressés qui voudraient candidater.

Si c'est votre souhait, merci de retourner ce dossier au collège pour le 17 avril 2024 dernier délai.

Nous vous informons que le dossier sera considéré complet même s'il ne contient pas, pour le moment, l'attestation de natation. Cette attestation devra être fournie, au plus tard, lors de l'inscription au collège.

Soyez assurés de l'attention que nous porterons à votre demande.

Elisabeth CADOT Principale